

RCS : BESANCON

Code greffe : 2501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BESANCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00280

Numéro SIREN : 911 371 201

Nom ou dénomination : 5M HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2024 sous le numéro de dépôt 2247

Désignation de l'entreprise		SAS 5M HOLDING		8 Rue de Trey		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		25000 BESANCON					
SIRET		9 1 1 3 7 1 2 0 1 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		19		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092023			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	17 597	016		17 597	
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	215 872	042		215 872	
	Total I (5)	044	233 469	048		233 469	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
		Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070		
			072		074		
		Valeurs mobilières de placement	080	50 000	082		50 000
	Disponibilités	084	34 352	086		34 352	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	84 352	098		84 352	
	Total général (I + II)	110	317 821	112		317 821	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		200 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		117 821			
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		317 821				
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176						
Total général (I + II + III)				180		317 821	
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	14 373	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	233 469	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 5M HOLDING		Exercice N clos le 30092023		Exercice N-1 clos le		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
			217	218	1 337				
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222					
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitation reçues		226						
Autres produits		230							
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	1 337				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stock (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9 316					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244						
	Rémunérations du personnel *		250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252						
	Dotations aux amortissements *		254						
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260	262						
	Total des charges d'exploitation (II)				264	9 316			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(7 979)				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	125 800					
	Produits exceptionnels (IV)		290						
	Charges financières (V)		294						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347 348	300						
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	117 821			
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	117 821	314		
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	6 250					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
Zone franche urbaine (44 octies A)		987	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127					
Créance due au report en arrière du déficit		346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641			
Dont divers *									
Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	929		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	929		
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 30/09/2023

AUT-Réintégrations diverses	6 250

2033B - Divers à déduire au 30/09/2023

AUT-Déductions diverses	125 000

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **317 821** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **127 137** euros
 - un total charges de **9 316** euros
 - dégage un résultat de **117 821** euros

L'exercice considéré :

- débute le **16/03/2022**
- finit le **30/09/2023**
- et a une durée de **19** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 5M HOLDING** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **317 821** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **127 137** euros et un total **charges** de **9 316** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **117 821** euros.

L'exercice considéré débute le **16/03/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **19** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres			17 597		17 597
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agenc. aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal, agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations			215 872		215 872
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
TOTAL						

Amortissements

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal, agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

CREANCES	Créances rattachées à des participations	14 373	14 373	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES				
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine			
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés			
	Autres dettes			
	Dettes représentatives de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Stocks et En-cours

Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

Provisions

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

Produits à recevoir

Autres créances		800
Intérêts courus CAT	800	

Variations des Capitaux Propres



Capital social				200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice				117 821	117 821
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 317 821

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00	
Emises pendant l'exercice		0,0000		
Remboursées pendant l'exercice		0,0000		
Du capital social fin d'exercice	20 000,00	10,0000	200 000,00	

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures			
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL			



COMPTES ANNUELS

Copie certifiée conforme par le Président

5M HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 euros
Siège social : 8 rue de Trey,
25000 BESANCON
911 371 201 RCS BESANCON

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 MARS 2024**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 117 820,75 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	117 820,75 euros
A la réserve légale	20 000,00 euros

Solde	97 820,75 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	21 500,00 euros
Soit 1,08 euros par action	
Le solde	76 320,75 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 76 320,75 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social au plus tard le 30 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 21 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%.

Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune).

La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop and a final upward stroke.